

vraient les yeux sur le désordre de ses premières années, et poussé par sa tendresse et son dévouement, ne pût s'empêcher d'adresser de douces remontrances à Bruno. Celui-ci les repoussa d'abord avec une brusquerie mêlée d'affection, il se défendit, il nia, il accusa son père. Joseph ne se découragea point, mais ses prières, ses avis, les moyens les plus ingénieux, tout fut inutile. Si quelquefois Bruno paraissait touché, il allait retrouver ses mauvaises compagnies et paraissait plus endurci que jamais.

Bientôt Bruno, aigri par les remontrances, ne visita plus que rarement son frère, qui faisait, disait-il, cause commune contre lui avec son père. Il reprocha à Joseph l'éducation soignée qu'une protection charitable lui avait procurée, prétendant que celui-ci ne s'en servait que pour se donner des airs de pédagogue et se tourner contre lui. Profondément ulcéré de se voir délaissé, comme il le pensait par le seul être sur l'attachement duquel il était compté, Bruno finit par ne plus garder de ménagemens ; la douceur de Joseph l'irritait, et lui semblait de l'hypocrisie ; il rompit avec lui, en l'appelant traître, ingrat et bigot. Dès lors il tomba dans une mélancolie farouche, et enfin il disparut, comme il en avait souvent menacé.

Il faut avouer que le père ne fut que médiocrement affligé de ce départ. Il se voyait débarrassé d'un mauvais sujet qui lui faisait peu d'honneur et ne lui donnait que de bien tristes espérances. Joseph seul ressentait de cet événement une peine cuisante, d'autant plus qu'il se faisait des scrupules, et croyait avoir à se reprocher les efforts mêmes qu'il avait faits pour sauver son frère.

On alla aux informations. Tout ce qu'on apprit fut que Bruno s'était vendu à un racoleur de flibustiers, dont il allait rejoindre l'affreuse troupe aux Antilles. Ces tristes renseignements n'étaient que trop vrais. Bruno était parti avec le reste de cette cargaison de corsaires qu'emmenait le racoleur, tous gens dignes du métier, et dont le plus honnête aurait mérité la potence ; et montés sur un méchant bâtiment, ils n'arrivèrent que comme par miracle, après plusieurs mois de navigation, au quartier-général de ces forbans. Il n'est pas besoin de dire que dès lors l'aîné des Du Casse fut tenu pour un homme perdu sans retour.

La suite au prochain numéro.

L'ÂME.

Ce n'est pas vous, biens de la terre,
Que célébreront nos accens ;
Votre existence passagère
Mérite-t-elle notre encens ?
Un sujet sublime m'appelle,
Par lui je me sens transporté ;
Je veux que mon âme immortelle
Chante son immortalité.

Si l'âme ne doit pas survivre,
La vie est l'énigme sans nom ;
Enfant, amis, biens qu'on me livre,
Vous n'êtes qu'un funeste don.
La vertu, ce trésor suprême,
N'est qu'un vain mot, voilé de deuil !
Tout dépose contre Dieu même,
Si tout s'éteint dans le cercueil.

Grand Dieu ! ton plus parfait ouvrage
Aurait pour asile un tombeau !
Ta parole nous est un gréce
Qu'il existe un monde nouveau.
Chrétien, à toi, gloire éternelle ;
Joins le présent à l'avenir ;
Ton âme aux cieux vit immortelle ;
Quand on crie : il vient de mourir.

Toi qui renverses les limites
Des forfaits, de l'impiété,
Frémis de leurs fatales suites,
Frémis de ton éternité...
Toi, de la foi dépositaire,
Sur l'avenir jette les yeux ;
Le temps d'épreuve est sur la terre,
La récompense est dans les cieux.

Cette mort détruit la mort même ;
Cette croix nous ouvre le ciel ;
Ce sang est la rançon suprême,
Et cette tombe est un autel.
L'astre obscurci sur le Calvaire
Reluit dans le fond de mon cœur ;
La foi, ce soleil qui m'éclaire,
Change en Dieu l'homme de douleur.

Anges, couvrez-vous de vos ailes ;
Tout s'accomplit, dit une voix ;
Suivez Jésus, âmes fidèles,
De la crèche jusqu'à la croix ;
Vous pleurez sa peine infinie...
Mais du Sauveur ressuscité,
Brille la couronne de vie ;
Saisissez l'immortalité.

GARDES.

AVIS.

ON a besoin à St. GEORGE d'un MAÎTRE-D'ÉCOLE capable d'enseigner l'arithmétique et la grammaire française avec les premiers élémens de l'anglais. Un MAÎTRE marié dont la femme pourrait aussi faire l'école serait préféré.

St. George, 13 janvier 1845.

A VENDRE,

A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,
LE CALENDRIER POUR 1845.

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.
10 décembre 1844.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
S'adresser à l'Évêché.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,
Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et du CANADA GAZETTE.

MANUEL OU RÉGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE, DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA
LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.
Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

PROPOSITIONS

POUR IMPRESSION ET RELIURE

DES JOURNAUX et l'APPENDICE dans les langues Anglaise et Française, de l'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, pour la présente Session, sont reçues à ce Bureau, par le COMITÉ PERMANENT sur les Impressions, en aucun tems avant le premier jour de Février prochain, à DIX heures, A. M.

ALFRED PATRICK,
Greffier des Comités.

Chambre du Comité, No. 3. }
Assemblée Législative, }
14 décembre 1844. }

Les propositions doivent être scellées et marquées, "Propositions pour impressions."

Les journaux de cette cité sont priés d'insérer l'annonce ci-dessus d'ici au 1er. Février.

AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Église,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

PAR J. C. ROBILARD,

Marchand commissionnaire, No. 52, Beaver Street, New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement en pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE-
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.